

Réseau N°89

MODERNISEZ ENSEMBLE LES DÉCLARATIONS SOCIALES

Simplifier :
le fil rouge de toutes nos actions



La Une

La DSN constituant un extraordinaire réservoir de données, les sollicitations sur ses usages se démultiplient. Les organismes de statistique publique ont largement investi pour poser les usages dans les statistiques officielles, mais un large pan existe par ailleurs : ce gisement est aussi une mine pour des décisions à tous les niveaux. D'abord dans les entreprises, émettrices des données, pour qu'il leur soit délivré en retour des services à valeur ajoutée leur permettant d'accroître leurs performances. Puis, pour suivre et évaluer les effets de différentes mesures ou dispositifs mis en place dans de multiples champs. Mais également pour un suivi régulier et mensuel des paies opérées par les entreprises et leur « normalité » : traçabilité des contrats, comportement sur les nouveautés, détection de signaux faibles pour anticiper les risques. Le champ des usages possibles est immense. Deux axes structurants sont cependant nécessaires à poser : la demande est-elle légitime et n'est-elle pas redondante avec un dispositif déjà en place ? Comment optimiser toutes ces requêtes sans multiplier les bases et les travaux dans un contexte où l'économie et le développement durable invitent à la sobriété numérique et donc à une mutualisation maximale ? Tout un programme engagé dans un cadre partagé sous l'égide de la mission interministérielle.

Élisabeth Humbert-Bottin
Directeur Général du GIP-MDS



Édito

La simplification ne se décrète pas, elle est le fruit d'un travail de longue haleine. La DSN a été construite pour simplifier les procédures administratives des employeurs. Sa réussite technique est confirmée par la qualité des données transmises qui permettent un calcul toujours plus juste des droits et des allocations des individus. Ce succès tient dans un système d'information solide qui garantit une transmission sécurisée, à échelle industrielle, vers l'ensemble des acteurs de la protection sociale. Aujourd'hui, La DSN et Net-entreprises offrent un panel de solutions et d'outils qui simplifient les démarches des entreprises. Ce progrès est salué par plusieurs enquêtes de satisfaction et a été souligné dans un rapport sénatorial de juin 2023, qui mentionne la DSN comme « un vecteur majeur de simplification administrative au profit des entreprises et des droits sociaux ». Normaliser les données est essentiel pour poursuivre la simplification des démarches, tout en limitant le nombre d'informations demandées et avec une définition qui respecte le processus de paie. La DSN constitue ainsi une base importante pour de nouvelles exploitations des données sociales, dans le cadre de réformes à venir.

Éric Hayat
Président du GIP-MDS



NET-ENTREPRISES.FR
GIP Modernisation des déclarations sociales

URSSAF - AGIRC-ARRCO - CNAV - CNAM - CNAF - PÔLE EMPLOI
UNÉDIC - MSA - CIBTP France - CS - CRPCEN - CTIP - FRANCE ASSUREURS
MUTUALITÉ FRANÇAISE - CRPNPAC - CPRPNSCF - CNIÉG - CAMIEG - ENIM
CAVIMAC - CNBF - CDC - RAFP - IRCANTEC - CNRACL - CFDT - CPME
CGT - CGT-FO - CNOEC - FNSEA - MEDEF - NUMEUM - UNAPL - U2P

SOLTéA : quelques imprévus au démarrage

La plateforme SOLTéA, mise en place en 2023, permet aux entreprises de répartir le solde de la taxe d'apprentissage vers les établissements bénéficiaires de leur choix.

Lors de la première phase de fléchage, clôturée en juillet, une suspicion de fraude a été détectée. La Caisse des Dépôts a immédiatement réagi pour mettre en place, avec le support des équipes du GIP-MDS, les correctifs nécessaires et augmenter le niveau de contrôle, notamment grâce au lien déclarant-déclaré en DSN. Pour répartir sur des bases saines, certains fléchages ont dû être supprimés, amenant quelques déclarants à devoir les refaire lors de la réouverture du service, du 28 août au 5 octobre.

Pour pallier l'arrêt de SOLTéA en août, une troisième période a été ouverte du 15 octobre au 9 novembre, permettant ainsi à toutes les entreprises de répartir leur solde vers les établissements de leur choix. Selon Luc Bernard, Chef de projets au GIP-MDS, « *Cela nous confirme qu'en cas d'accrochage de service, nous devons dès le départ bien anticiper avec le partenaire tous les risques éventuels, ainsi que les moyens de contrôle nécessaires pour sécuriser les usages. Nous travaillons actuellement avec les organismes pour renforcer les modalités d'accrochage et de sécurisation des services* ».

Déclaration C2P

Dans le cadre du Compte professionnel de prévention (C2P), tous les employeurs ont l'obligation de déclarer, chaque année, l'exposition de leurs salariés aux six facteurs de risques professionnels, dès lors que cette exposition dépasse un certain seuil. La déclaration 2023 au titre du C2P doit être réalisée dans la paie du mois de décembre 2023, dont la DSN est attendue au 5 ou 15 janvier 2024.

Fermeture définitive de la DADS-U

Depuis le 7 novembre 2023, il n'est plus possible de transmettre la Déclaration Automatisée des Données Sociales Unifiées (DADS-U), le service ayant fermé définitivement. Depuis 2022, la DADS-U est intégralement substituée par la DSN, qui est désormais le seul canal de transmission des données et des formalités anciennement couvertes par la DADS-U, pour tous les employeurs des secteurs privés et publics. Le service DADSNET est également concerné par cette fermeture.

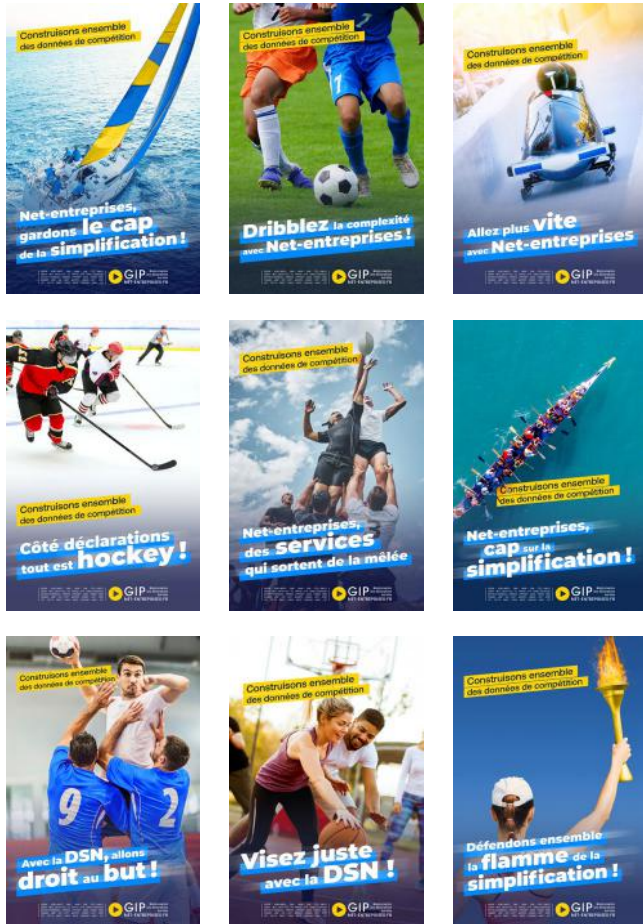
Campagne C3S, un bilan très positif

La campagne C3S (contribution sociale de solidarité des sociétés) s'est tenue du 7 mars au 15 mai 2023. Pour rappel, cette contribution est payée, chaque année, par les entreprises qui génèrent un chiffre d'affaires de plus de 19 millions d'euros. La campagne 2023, sur le chiffre d'affaires 2022, a concerné près de 26 000 déclarants, soit une augmentation de plus de 10 % par rapport à l'an dernier.

« *Le montant total téléversé au 2 novembre 2023 s'élève à 4,7 milliards d'euros* », précise Luc Bernard, Chef de projets au GIP-MDS. Globalement, la campagne s'est déroulée sans encombre. L'augmentation du nombre de déclarants était attendue au niveau des prévisions. « *L'objectif est atteint et nous en tirons un bilan très positif* », conclut Luc Bernard.

Les données de compétition au cœur de la communication

Depuis juillet 2023, Net-entreprises jalonne sa communication avec des visuels et des accroches empruntés au monde sportif. Le déclarant est au centre du jeu.



9 des 12 affiches de la campagne « Construisons ensemble des données de compétition »

Que ce soit pour la DSN ou le prélèvement à la source, Net-entreprises a toujours mené ses projets en équipe. L'univers du sport est ainsi une belle façon d'incarner ses méthodes, ses recherches de performances et ses challenges quotidiens, d'autant plus dans un contexte de rendez-vous sportifs internationaux. Cette campagne est destinée aux utilisateurs, ainsi qu'à l'ensemble des acteurs qui gravitent autour de Net-entreprises, pour les mobiliser sur des objectifs de qualité et leur rappeler que la DSN est une aventure collective. Douze visuels ont été créés, représentant différents sports collectifs avec des accroches en lien avec les données sociales et la DSN. Ils sont diffusés sur le site net-entreprises.fr, sur les réseaux sociaux et lors d'événements tels que le Congrès des Experts-Comptables. Les Rencontres Extra se sont également inscrites dans ce thème. Des affiches sont disponibles sur demande, pour tous les membres dans les territoires. Cette campagne sera déployée jusqu'à fin 2024.



Stand de Net-entreprises au 78^e Congrès des Experts-Comptables

Focus documentation



Dépliant « Tout ce que permet la DSN »



Le rapport annuel d'activité 2022



Centre de contact,
un nouveau numéro
d'appel

**Un seul numéro
pour nous contacter**

0 806 800 700

Service gratuit
+ prix appel

pour Net-entreprises, DSN, PASRAU
dès le 2 janvier 2024



L'intelligence artificielle intègre Hypervision

Dans le cadre du Mois de l'innovation publique, le GIP-MDS a organisé une webconférence* avec Youssef Kilany, Directeur de l'Architecture et de la Production du GIP-MDS.

Aujourd'hui, la DSN représente environ 5 millions de déclarations déposées par mois, soit un flux de données extrêmement conséquent entre les entreprises et les organismes. Afin de sécuriser la gestion des flux entre les différents systèmes d'information du GIP-MDS et de ses partenaires, Hypervision a été créée en 2018. « Grâce à ce système, nous suivons les différentes étapes de traitement des DSN pour nous assurer que les données arrivent bien jusqu'à leur destination finale, c'est-à-dire les organismes de protection sociale et la DGFIP », explique Youssef Kilany. Hypervision détecte les situations de blocage et permet de résoudre les anomalies avant qu'elles n'impactent les déclarants et les entreprises.

Performance et fiabilité

De fait, Hypervision émet plus d'une centaine d'alertes par jour, mais nombre d'entre elles ne sont pas de vrais blocages. Détecter ces faux positifs et discerner les vraies anomalies est très chronophage et laisse moins de temps pour régler les incidents réels. Une intelligence artificielle a donc été intégrée à Hypervision en 2023. « L'IA permet de ne faire remonter que les vrais blocages sur lesquels nous devons agir. Mes équipes gagnent du temps pour la gestion des incidents et peuvent se concentrer sur des tâches plus intéressantes, comme l'amélioration du service par exemple », précise Youssef Kilany qui ajoute « Notre objectif est de proposer un service public à haute valeur ajoutée, performant et de qualité, pour garantir les droits des citoyens ».



Youssef Kilany, Directeur de l'Architecture et de la Production du GIP-MDS (Net-entreprises) répondant aux questions de Bertrand Lemaire, rédacteur en chef de Republik IT

* « IA, Hypervision : un exemple réussi pour collecter et fiabiliser les millions de données sociales »



Retrouvez l'intégralité de la webconférence

Un nouvel hébergement pour net-entreprises.fr

Les pages publiques du site net-entreprises.fr ont évolué, au fil du temps, avec de nouveaux besoins nécessitant un nouvel hébergement plus industriel, assuré désormais par la société DRI.

Le projet a été mené très rapidement. « DRI nous a fourni tout le matériel et l'infrastructure nécessaires début juin et nous avons travaillé de concert pour effectuer la migration avec succès le 18 juillet », indique Nelson da Rocha, Responsable du département Infogérance au GIP-MDS. Le projet s'est déroulé en deux parties, hors production et production, ceci afin de pouvoir effectuer tous les tests nécessaires avant la mise en ligne.

« Côté CMS, nous avons suivi le déploiement sur le nouvel hébergement, en nous assurant que l'ensemble du contenu était identique à l'ancien, afin que la bascule soit transparente pour les utilisateurs », précise Karima Chabouni, webmestre au GIP-MDS. Ce nouvel hébergement offre une infrastructure plus adaptée aux besoins actuels du site, ainsi que des outils de suivi et d'automatisation plus performants.

Club Net-entreprises : une journée constructive

Le Club Net-entreprises s'est tenu le 29 novembre, autour de trois thématiques : simplification, fiabilisation et identification. Parmi la centaine de participants, étaient présents des représentants d'entreprises, d'éditeurs et d'organismes. Retour sur cette journée, avec les deux Vice-Présidents du GIP-MDS.

« Pour ma première participation à ce Club, je suis intervenu lors de la table ronde du matin. Ce fut l'occasion de rappeler que les représentants des salariés ont toute légitimité à participer à ce type de rencontre, puisqu'il s'agit avant tout de la bonne alimentation de leurs droits. J'ai rappelé également que la CFDT était présente à la création du GIP-MDS et que l'une des raisons de cette création était la lutte contre la fraude, toujours justement dans le but d'assurer le bon droit, le juste droit. J'ai aussi évoqué la gouvernance de la donnée. Les données utilisées appartiennent avant tout aux individus, ce sont des données sensibles, ce sont leurs vies, et nous sommes vigilants sur le risque que cette gouvernance nous échappe dans un futur proche.

Plus globalement, j'ai trouvé cette journée très constructive avec des interventions de qualité, une bonne écoute dans les échanges, le tout dans une ambiance à la fois très professionnelle et très conviviale. »



Xavier Becker

**Vice-Président du GIP-MDS,
collège des salariés**

Permanent à la CFDT, en charge d'alimenter techniquement et politiquement le secrétariat général sur les questions de recouvrement et financement de la protection sociale et de la perte d'autonomie

« Après la présentation du bilan 2023, j'ai animé la table ronde en donnant la parole aux personnes présentes autour de la table et dans le public. Un constat largement partagé est que le GIP-MDS est efficace, avec des services très appréciés, mais il ne fait qu'exécuter les décisions prises par les institutions ou le législateur. Or, nous faisons face à un empilement de lois qui entraîne une réglementation complexe pour les entreprises et les éditeurs, d'où ce besoin de simplification. Il y a cependant des divergences d'approches sur la manière d'y parvenir. Le GIP-MDS permet de centraliser ces différentes tendances et d'en dégager un tronc commun, avec toujours le

souci de l'utilisateur final, à savoir, l'entreprise. Il agit en animateur éclairé, rappelle les règles de gestion et de bon sens afin que Net-entreprises et la DSN restent efficaces. Cette journée nous a permis d'avoir des échanges constructifs, toujours dans un souci de bonne gestion collective. »



Claude Jolly

**Vice-Président du GIP-MDS,
collège des employeurs**

Mandataire MEDEF
Directeur du Personnel
du Groupe Fiducial

Fin du service TOPAze en 2024

À compter de fin 2024, le service TOPAze ne sera plus mis à disposition. Il est recommandé, dès à présent, d'utiliser le signalement d'amorçage des données variables (SADV), pour anticiper cette fermeture. L'usage du signalement d'amorçage peut s'avérer nécessaire en cas d'embauche effective d'un individu pour lequel on souhaite récupérer le taux de PAS afin de l'intégrer dans la première paie, ou en cas d'embauche d'un individu suite à une mutation, dès lors que le taux de PAS n'a pas été transmis par son établissement d'origine.

Le SADV est envoyé à la DGFIP qui émet, en retour au plus tard à J+5, un Compte Rendu Métier (CRM) contenant le dernier taux de PAS en vigueur du salarié. Le CRM est disponible sur le tableau de bord DSN ou via le logiciel de paie.

La normalisation des CRM se poursuit

Un nouveau CRM (Compte-Rendu Métier) normalisé est entré en vigueur en juillet 2023, pour signaler aux déclarants les anomalies constatées sur les données d'identification des individus.

« Les CRM normalisés, sur la norme NEORes, ont été mis en place pour faciliter les retours des organismes et automatiser l'intégration des corrections par le déclarant », rappelle Baptiste Crochepeyre, Chef de projet au Service Expertise DSN-PASRAU du GIP-MDS. Les données d'identification des individus étant un enjeu majeur pour le versement des prestations sociales, il est essentiel de s'assurer de l'identité correcte des salariés. C'est le rôle du BIS (le Bilan d'Identification des Salariés), mais ce dernier, à l'image des CRM non normalisés, est souvent perçu comme peu lisible, et de fait, ignoré par certains déclarants qui ne font donc pas les corrections nécessaires.

« Dès l'ouverture du chantier sur les CRM normalisés, il est apparu rapidement ce besoin spécifique d'un CRM Identité », précise Julie Conti, Coordinatrice de la mission normalisation au GIP-MDS. Le CRM Identité s'appuie sur les traitements du SNGI (le Système National de Gestion des Identifiants). Le SNGI contrôle les données déclarées en DSN, afin de vérifier la cohérence des informations avec sa propre base de données. S'il constate un écart sur l'identité d'un individu, il émet un constat d'anomalie qui est repris par le CRM Identité. Ce CRM, mieux lisible, et plus facilement intégrable dans les logiciels de paie, permet ainsi de corriger plus efficacement les anomalies. Il s'agit au final de garantir les droits sociaux des salariés grâce à des données d'identification correctes.

De nouveaux usages pour la DSN

Les données de la DSN ouvrent de nouveaux usages qui intéressent de nombreuses administrations.

« La bonne alternance », une start-up d'État rattachée à la DGEFP, a conçu un algorithme prédictif pour identifier le potentiel de recrutement en alternance des entreprises. Cette start-up a souhaité utiliser des données DSN afin d'améliorer son algorithme. « Nous avons mis au point une extraction mensuelle des données DSN qu'ils intègrent dans leur dispositif », précise Nicolas Simon, Directeur des Offres et de la Transformation Digitale au GIP-MDS. Les premiers retours d'expérience sont très positifs, ouvrant même un nouveau besoin. « Ils veulent désormais mesurer la performance de leur service, en comptabilisant le nombre d'embauches en alternance générées via leur plateforme », ajoute Nicolas Simon.

Un autre cas concerne le Contrat d'Engagement Jeune. Il s'agit de fournir à la DGEFP, des indicateurs sur l'accès à l'emploi des jeunes qui suivent ce parcours, et d'avoir un meilleur suivi, en temps réel, du dispositif. D'autres usages sont en cours de développement ou de cadrage avec différentes administrations (DGCS, DG Trésor, DGE...). « Toutes ces demandes montrent que le GIP-MDS est désormais bien identifié comme un expert des données sociales capable de fournir des solutions et des indicateurs qui permettent d'éclairer et d'aider au pilotage de politiques publiques », conclut Nicolas Simon.



Le CNOEC et Net-entreprises, un partenariat renouvelé depuis 2012

Le 78^e Congrès de l'Ordre des Experts-Comptables s'est tenu sur le thème de la facture électronique. Rencontre avec sa présidente, Cécile de Saint Michel.

Vous êtes Présidente du Conseil National de l'Ordre des Experts-Comptables (CNOEC) depuis le 21 décembre 2022. Quel est votre parcours ?

« Je suis expert-comptable depuis 25 ans et engagée dans les instances depuis longtemps. Installée en Île-de-France, j'ai été élue Vice-Présidente du Conseil Régional de Paris-IDF pendant 8 ans. J'étais alors en charge de la formation et présidente de l'institut régional de formation des experts-comptables. J'ai aussi été présidente pendant deux ans du CFPC (Centre de Formation de la Profession Comptable), où nous avons initié le programme Profession Comptable 2030, à destination exclusive des collaborateurs. Par ailleurs, mon cabinet d'expertise comptable, CSM Expertise, est basé en Seine-et-Marne et emploie une trentaine de collaborateurs. »

À l'ère de l'IA, quelle est votre vision de la profession ?

« L'IA et la facture électronique vont effectivement automatiser un certain nombre d'opérations de notre profession et faire disparaître certaines tâches, comme la saisie comptable. Mais nous avons d'autres missions à développer, notamment dans l'accompagnement des chefs d'entreprises, ainsi que dans la durabilité et la RSE. Nous devons envisager l'IA comme un outil qui va faire croître l'intelligence humaine et nous aider à être plus réactifs. La révolution numérique est une opportunité d'exercer notre métier différemment, mais de façon beaucoup plus efficace. »

Quels sont les grands axes de votre mandature pour 2024 ?

« Le premier axe, c'est bien sûr le numérique et l'accompagnement des cabinets dans cette transformation. Le deuxième pilier, c'est la durabilité, et nous avons un vrai rôle à jouer auprès de nos clients sur ce terrain-là, avec un devoir de conseil et d'accompagnement. Le troisième axe fort, c'est la formation de nos collaborateurs qui est essentielle pour nous orienter vers ces nouvelles missions. D'où le plan Profession Comptable 2030, actuellement déployé, qui comprend 50 parcours de formation sur 3 ans. »

Le congrès a été l'occasion de renouveler la convention de partenariat avec le GIP-MDS, qu'en attendez-vous ?

« Cette convention conclue pour 4 ans prévoit des projets d'envergure : l'introduction du montant net social en DSN, le renforcement de la qualité d'identification des salariés avec un CRM normalisé, la prise en compte des saisies arrêts à tiers détenteur en DSN et d'autres évolutions réglementaires à venir. Toutes ces nouveautés sont très importantes pour les cabinets, en termes de simplification et d'automatisation. Ce partenariat nous aide à concrétiser ces projets, tout en nous assurant que le cas particulier de gestion par les cabinets comptables est bien pris en compte dans ces transformations. »



Cécile de Saint Michel, Présidente du CNOEC, et Eric Hayat, Président du GIP-MDS, lors de la signature du renouvellement du partenariat entre le GIP-MDS et le CNOEC

Les Rencontres Extra surfent sur la métaphore du sport

Et si la DSN était un sport collectif ? Les données de compétition étaient dans l'arène des Rencontres Extra qui se sont déroulées d'octobre à mi-décembre, dans toutes les régions.

Une cinquantaine d'événements ont eu lieu sous des formats variés. Comme habituellement, le GIP-MDS a fourni les éléments de communication et le support de présentation, mais chaque Comité Régional avait le choix d'organiser le rendez-vous à sa façon. Ainsi, certains ont découpé la présentation en plusieurs webinaires ciblés par thématiques, quand d'autres ont organisé des rencontres en présentiel sur une journée ou une demi-journée.

Rappel des règles et découverte des nouveautés

Dans le public, deux profils se distinguent : les néophytes, auxquels il est important de rappeler les règles d'utilisation de base de la DSN, et les utilisateurs confirmés, qui maîtrisent le système et qui viennent surtout pour découvrir les nouveautés et se les approprier. La métaphore du sport donne aux échanges un ton ludique et permet d'embarquer tous les utilisateurs. Quel que soit le format, le taux de satisfaction est excellent.

« Nous avons laissé libre cours à la créativité de chaque Comité. Cela permet de tester différents formats et de voir ce qui fonctionne. De plus, chaque région connaît bien son auditoire et ce qui est le plus propice pour l'intéresser », précise Fleur Le Logeais, Directrice de l'Accompagnement et de la Qualité au GIP-MDS. Avec un seul leitmotiv : pour être bon en DSN, il faut s'entraîner !

Les participants, en quête d'une compréhension plus fine du dispositif, cherchent à donner du sens à leurs actions déclaratives. Ils souhaitent aussi avoir plus d'interactions individualisées. « Nous étudions des solutions pour l'an prochain, qui permettraient à la fois de leur délivrer de l'information collective tout en leur assurant ce lien privilégié. Ce rendez-vous est précieux pour tous, nous travaillons en co-construction avec eux pour l'adapter à leurs attentes », conclut Didier Kuhn, Responsable Animation Réseaux au GIP-MDS.



Comité Régional Normandie à Harfleur



Comité Régional Limousin à Limoges



Comité Régional PACA Corse à Carros



Comité Régional Normandie à Vire